

jeudi 15 novembre 2018

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter, dans le cadre des réunions d'information proposées par la commission Information-Formation de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM 54), à une session portant sur :

Les fonds structurels européens (FEDER/FEADER)

Mardi 18 décembre 2018 de 17h à 19h

Au siège de l'ADM 54
80 boulevard Foch à LAXOU

Au programme notamment :

- A quoi sert le fonds européen de développement régional (FEDER) ?
- A quoi sert le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ?
- Ma collectivité peut-elle en bénéficier ? Quelles sont les démarches à entreprendre ?
- Quel montant ma collectivité peut-elle obtenir ?
- Peut-on bénéficier d'aide dans l'élaboration d'un projet ? Comment contacter les services instructeurs ?
- Quels sont les délais pour bénéficier des fonds européens ?
- Quelles sont les obligations à respecter ? Quels réflexes acquérir ?
- A quels types de contrôle sera soumise ma collectivité ?

Cette rencontre **se veut utile et pratique** pour mieux comprendre le fonctionnement des fonds européens et les démarches inhérentes au cofinancement des projets.

A l'issue de la session à laquelle participeront des représentants de la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens, ainsi qu'un représentant du Conseil départemental, un carnet retraçant les étapes du porteur de projet sera distribué aux élus présents.

Je vous rappelle que nos sessions d'information sont gratuites et ouvertes à l'ensemble des élus ou agents territoriaux. Vous pouvez venir accompagné(e) d'élus de votre conseil ou de votre secrétaire de mairie ou DGS.

Inscrivez-vous sur le site internet www.adm54.asso.fr, onglet « formation » **avant le 14 décembre 2018 inclus** ou par email à secretariat@adm54.asso.fr avec le bulletin de participation ci-joint, en y portant les questions que vous souhaiteriez poser.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver et d'échanger avec vous, je vous prie de croire, Chers collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la commission



Jean-Jacques PIERRET
Maire de MONTIGNY-SUR-CHIERS

Le plus beau des mandats mérite le meilleur des services